



RECRUTE

1 CHARGÉ DE MISSION "RELATION PARTENAIRE" CDI - TPS PLEIN - H/F

L'association AA IMC NE gère 19 établissements et services médicosociaux et sanitaires. Elle accompagne au quotidien plus de 1 000 usagers notamment en situation de handicap. Elle emploie près de 500 salariés.

Plateforme de Coordination et d'Orientation de la Marne 14D, allée des Landais - 51100 Reims

La PCO de la Marne coordonne le parcours de soins des enfants de 0 à 6 ans présentant un trouble neurodéveloppemental. Elle permet d'apporter une prise en soins rapide et de faciliter l'accès aux diagnostics.

Profil recherché

- Compétence dans la gestion de projet
- Connaissance du secteur médico social et du handicap
- Capacités à concevoir des outils pédagogique
- travail en autonomie
- Bonne capacité relationnelle
- Bonne maîtrise des outils numériques
- Expérience min de 3 ans
- Bac+2

Description de la mission

Promouvoir la PCO sur l'ensemble du territoire de la Marne.

Contribuer au maillage et à l'animation du réseau des acteurs de la PCO.

Créer et développer les outils de communication à destination des acteurs de la PCO (flyers, webinaire, newsletter, réseaux sociaux...).

Identifier et formaliser les besoins des acteurs de terrain en termes de ressources à apporter afin de structurer l'offre d'animation du réseau de la PCO.

Concevoir et animer des sessions de présentation de la PCO et de sensibilisation sur la question du TND auprès de nos partenaires.

Organiser des événements et réunions (échanges, thématiques...) relatifs à l'accompagnement des TND afin de fédérer le réseau

Assurer le reporting des attentes, besoins et difficultés des différents partenaires à l'équipe de la PCO.

Identifier, valoriser et diffuser les pratiques inspirantes en lien avec le TND.

Les candidatures sont à adresser par mail à M. le directeur :
direction.camspreims@imc-ne.org

Poste à pourvoir à partir de mars 2025

Conditions de travail

- CCN 1966
- Reprise d'ancienneté
- Ségur
- Temps plein
- Mutuelle/Prévoyance
- Ouverture 210 jours / an
- Travail du lundi au vendredi
- Permis B indispensable
- Déplacement sur le département
- Véhicule de service